



ETA 120 – Éthique et prise de décision (3 cr.)

Plan de cours – Automne 2015

Mardi, 13 h 00 à 15 h 50, local A3-113

Enseignant : **François Claveau**
Bureau : **A5-216**
Téléphone : **819 821-8000, poste 62298**
Courriel : **Francois.Claveau@USherbrooke.ca**

OBJECTIF

S'initier à l'analyse éthique et à la prise de décision responsable dans des situations interpersonnelles, professionnelles, organisationnelles et sociales, multiples et complexes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Maîtriser les bases des théories de la « bonne décision », celle-ci étant comprise comme rationnelle et éthique
- Être en mesure de déployer des outils analytiques pour décortiquer et évaluer des décisions dans des contextes variés
- Savoir justifier ses propres décisions avec les outils appris dans le cours

CONTENU

Prendre la bonne décision, voilà une ambition qui nous anime individuellement et collectivement. La philosophie trouve dans cette ambition un terreau fertile de réflexion à l'intersection de la théorie de l'action et de l'éthique.

Certaines questions sont très abstraites et fondamentales. Qu'est-ce qui distingue le simple comportement de celui qui résulte d'une décision? Qu'est-ce qui rend une décision bonne ou mauvaise? Est-ce que la décision bonne est seulement contrainte par des responsabilités envers autrui ou avons-nous des responsabilités envers nous-mêmes?

Bien que ce cours aborde ces questions fondamentales, son orientation générale est beaucoup plus concrète et pratique. Il s'agit de s'outiller pour analyser des contextes divers de prise de décision : choix individuel, choix faisant appel à une délibération, choix en contexte stratégique, et choix social par des procédures de vote. Le cours couvre des outils d'analyse pour ces différents contextes et pousse les étudiant-e-s à les mettre en œuvre sur des cas concrets.

Les versions achevées des théories de la décision font appel à un formalisme mathématique. Ce cours se limite à une introduction plutôt informelle de ces théories. En conséquence, les aptitudes mathématiques présumées seront minimales : opérations arithmétiques de base (addition, multiplication...) et comparaison de grandeurs. Certaines notions mathématiques incontournables seront expliquées en classe (en particulier, le calcul des probabilités). L'étudiant-e doit s'attendre à devoir solutionner certains problèmes exprimés sous forme mathématique bien que le cours ne se limite nullement à cela.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
1^{er} septembre	Introduction au cours
Bloc 1 : Choix individuel	
8 septembre	La décision rationnelle, les bases
15 septembre	La décision éthique, introduction aux différentes approches
22 septembre	Études de cas
Bloc 2 : Éthique et délibération	
29 septembre	Introduction à la grille de Legault, formation des équipes, choix du cas <i>Avant le cours : remise sur Moodle de l'examen maison du premier bloc</i>
6 octobre	Travail en équipe pour analyser le cas
13 octobre	<i>Semaine de lecture</i>
20 octobre	Présentations des analyses et discussion <i>Avant le cours : remise sur Moodle de la version préliminaire de l'analyse</i>
Bloc 3 : Décider dans un contexte stratégique	
27 octobre	L'action stratégique et ses résultats collectifs (bloc probablement précédé de la fin des présentations) <i>Avant le cours : remise sur Moodle de l'analyse finale du bloc 2</i>
3 novembre	Mécanismes institutionnels
10 novembre	Études de cas
Bloc 4 : Choix social	
17 novembre	Choix social (opinions et agrégation)
24 novembre	Choix social (différentes procédures, différents idéaux)
1^{er} décembre	Études de cas
8 décembre	Récapitulatif
15 décembre	Examen en classe

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

- 20% Examen à la maison sur le premier bloc
- 30% Présentation et analyses écrites du cas pour le bloc 2 (en équipe)
- 35% Examen en classe sur l'ensemble de la matière (livres ouverts)
- 15% Participation active (tout particulièrement pendant les trois séances sur les études de cas)

Critères d'évaluation

Les examens (bloc 1 et examen final) et l'analyse de cas du bloc 2 seront évalués par rapport à :

- la maîtrise des approches couvertes dans le cours
- la clarté et la cohérence du propos
- l'originalité du traitement

L'évaluation de la présentation prendra en compte les mêmes critères ainsi que le souci pédagogique du locuteur (transmission d'information à ses pairs)

Pour la participation active en classe, les critères sont la régularité, la pertinence, la clarté et la civilité du propos.

MATÉRIEL REQUIS

Aucun matériel à acheter, les textes à lire et les exercices seront disponibles sur Moodle. Si vous souhaitez absolument vous procurer un manuel, je recommande Métayer (2014) pour l'éthique et Peterson (2009, en anglais) pour les théories de la décision.

BIBLIOGRAPHIE

Manuels d'éthique

Driver, J. 2010. *Ethics: The Fundamentals*. Oxford : Blackwell.

Legault, Georges A. 1999. *Professionnalisme et délibération éthique, Manuel d'aide à la décision responsable*. Presses de l'Université du Québec.

Métayer, Michel. 2014. *La philosophie éthique. Enjeux et débats actuels*. 4^e éd. Saint-Laurent, Québec : ERPI.

Métayer, Michel. 2011. *Guide d'argumentation éthique*. 2^e éd. Québec : Presses de l'Université Laval.

Rachels, J. et S. Rachels. 2011. *The Elements of Moral Philosophy*. 7^e éd. Boston : McGraw-Hill.

Shafer-Landau, R. 2010. *The Fundamentals of Ethics*. Oxford : Oxford University Press.

Timmons, M. 2002. *Moral Theory: An Introduction*. Oxford : Rowan & Littlefield.

Classiques de philosophie morale

Aristote. 2004. *Éthique à Nicomaque*. Trad. par Richard Bodéus. Paris : Flammarion.

Kant, Emmanuel. 1993. *Fondements de la métaphysique des moeurs*. Trad. par Victor Delbos. Paris : Le Livre de Poche.

Mill, John Stuart. 2008. *L'utilitarisme*. Trad. par Georges Tanesse. Paris : Flammarion.

Manuels pour étudiants en philosophie sur les théories de la décision

Peterson, Martin. 2009. *An Introduction to Decision Theory*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.

Resnik, Michael D. 1987. *Choices: An Introduction to Decision Theory*. Minneapolis : University Of Minnesota Press.

Autres livres sur les théories de la décision

Binmore, Ken. 1992. *Fun and games: A text on game theory*. Heath & Company.

Binmore, Ken. 2009. *Rational Decisions*. Princeton : Princeton University Press.

- Clemen, Robert T. et Terence Reilly. 2001. *Making Hard Decisions with Decision Tools*. Pacific Grove, CA : Cengage Learning.
- Elster, Jon. 2006. *Raison et raisons*. Fayard.
- Feldman, Allan M. et Roberto Serrano. 2006. *Welfare Economics and Social Choice Theory*. 2^e éd. New York : Springer.
- Frank, Robert H. 2011. *The Economic Naturalist: Why Economics Explains Almost Everything*. Ebury Publishing.
- Gaertner, Wulf. 2006. *Primer in Social Choice Theory*. New York : Oxford University Press.
- Gibbons, Robert. 1992. *Game Theory for Applied Economists*. Princeton, N.J. : Princeton University Press.
- Gilboa, Itzhak. 2010. *Rational Choice*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Hargreaves Heap, Shaun, Martin Hollis, Bruce Lyons, Robert Sugden et Albert Weale. 1992. *The Theory of Choice: A Critical Guide*. Oxford : Blackwell.
- Kast, Robert. 2002. *La théorie de la décision*. Paris : La Découverte.
- Kelly, Jerry S. 1988. *Social Choice Theory: An Introduction*. New York : Springer.
- Schelling, Thomas C. 1980. *La Tyrannie des petites décisions*. Trad. par Anne Rivière. Paris : Presses Universitaires France.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s’inscrit dans le cadre de l’article 11 du *Règlement facultaire d’évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu’à 10 % d’une note pour un travail peut être réservée à l’appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l’Université de Sherbrooke à l’attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.